Pierre Mascon

Prêtre de l'Oratoire

Entré = 1716

Né à Pézenas, le 1692

Mort à N. D. de Grâces en Forez, le 29 février 1744

Notes bio-bibliographiques

E. Bonnardet
pr. de l'oratoire

Voir :

Bicaïs : t II p. 523.

Le Père Pierre Mascon

M.M. 607, 4e catalogue, N 1081 =

Pierre Mascon, de Pézenas, entré à Paris en 1716, prêtre le 7 juin 1721 mort en 1744

M.M 612, N° 609 de ma copie =

Le confrère Pierre Mascon, tonsuré
de Pézenas au diocèse d'Agde, 24 ans
fils de Jacques Mascon, marchand et Anne Noger
humanités et philosophie à Pézenas, 5 ans de théologie à Toulouse, où il a été reçu docteur
ne peut payer la pension ordinaire
entré le 30 mars à Paris, vêtu le 26 septembre 1716

Nécrologe =

Mort à N.D. de Grâces en Forez le 29 février 1744

M.M. 618, page 79 N. 607 =
Le Confrère Pierre Mascon, clerc
né à Pézenas, dioc Agde, 24 ans
fils de Jacques Mascon, marchand et Anne Roger
humanités et philos. à Pézenas, 5 ans de théol à Toulouse, où reçu docteur
entré à Paris le 30 mars, vêtu le 26 sept. 1716
pension = aucune

MM. 612, **page** , **N°** 609 de ma copie
Le Confrère Pierre Mascon, clerc
Né à Pézenas, dioc Agde, 24 ans
Fils de Jacques Mascon marchand et Anne Noger
Humanités et philos. à Pézenas, 5 ans de théol à Toulouse où reçu docteur
Entré à Paris le 30 mars, vêtu le 26 sept. 1715
Pension aucune Sorti

Listes des assemblées = 1723 Agde Oct.

1726 "

1729 " supérieur

1732 " "

1733 "

1736 "

1739 "

1742 N.-D. de Grâces en Forez

<u>Bicaïs</u> = Notice de l'Oratoire de France { Mss. d'Aix, T. II, p 523.
Copie de la Bibl. Nle T. III, p. 248.

Pierre Mascon, fils d'un négociant de Pézenas, avait pris le bonnet de docteur en théologie en l'Université de Toulouse, lorsque, touché des instructions du P. Débonnaire qui demeurait alors à la Dalbade, il forma le dessein d'entrer dans l'Oratoire, où il fut reçu à Paris le 30 mars 1716, âgé de 24 ans. Il s'y est distingué par ses talents, sa piété et la manière dont il a rempli les emplois qui lui ont été confiés dans diverses maisons, principalement au séminaire d'Agde où il a été longtemps professeur de théologie et supérieur. Il était fort versé dans la connaissance des matières ecclésiastiques, surtout du droit canon sur lequel il fut beaucoup consulté. L'Oratoire le perdit le 29 février 1744, âgé seulement de 52 ans. Il mourut à N.D. de Grâces en Forez.

Il s'était occupé pendant plusieurs années à composer un <u>ouvrage sur le droit canon</u> qui devait avoir 2 vol. in 4 lequel était prêt à paraître. On dit même que l'auteur avait déjà traité avec un imprimeur de Lyon; mais, étant tombé malade sur ces entrefaites, et son humilité ne lui permettant pas, aux approches de la mort, de laisser des manuscrits de son savoir, il profita d'un moment où il était seul avec la personne qui le servait, pour faire brûler en sa présence, des manuscrits qui, rendus publics par l'impression auraient fait beaucoup d'honneur à sa mémoire. Le supérieur de la maison, instruit de ce qu'il venait de faire, fit au P. Mascon des reproches, auxquels il répondit en disant qu'un homme qui avait offensé Dieu autant que lui, ne méritait pas de vivre dans l'estime des hommes qu'il avait trop recherchée durant sa vie.